

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juin 2023

MAINTENANT PROVISoireMENT UN DISPOSITIF DE PLAFONNEMENT DE
REVALORISATION DE LA VARIATION ANNUELLE DES INDICES LOCATIFS - (N° 1348)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 25

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.